

Le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : ANDRÉ COLOMER
123, Rue Montmartre, PARIS (2^e)

SYNCHRONISME

De Paris à Tokio ça va mal pour le fascisme

M. Léon Daudet s'intéresse au synchronisme, c'est-à-dire qu'il aime trouver dans les faits qui se passent contemporainement à travers le monde, des corrélations susceptibles de permettre à l'historien de tirer les lois d'un processus social. Et le chef du fascisme français se plait à en tirer des déductions démonstratives de l'imminence nécessaire d'une réaction mondiale.

Faisons du synchronisme, nous aussi. Les événements nous le permettent. Germaine Berton est acquittée. *L'Action Française* s'effondre.

Le prince régent du Japon, Hiro-Hito, essaie les coups de fusil d'un étudiant révolutionnaire. Les maisons des ministres sont assaillies. Le cabinet nippon démissionne.

Synchronisme caractéristique d'un vaste mouvement qui prend naissance aux deux pôles opposés du monde, en éraflures distantes qui vont se propager, gagner du terrain, de pays en pays, et consumer la fin du fascisme international.

Tout le sens de l'accusation de Germaine Berton, après la hardiesse de son geste, nos lecteurs le comprennent aussi bien que nous-mêmes. Elle a frappé le premier coup décisif.

Quelle est la portée de l'acte de Numba ?

Agé de vingt-quatre ans, fils de séanteur, le jeune étudiant était devenu un militant révolutionnaire. Il avait, comme notre Germaine, grandi parmi les horreurs d'un pays en guerre, dans une civilisation de meurtre et d'exploitation. Son âme généreuse avait souffert l'épouvantable discipline du militarisme japonais. Puis il avait assisté à la répression abominable exercée contre tous les hommes de conscience et de progrès social. Même après la catastrophe qui aurait dû faire sentir, à tous les japonais, la nécessité de s'unir contre les éléments naturels et de cultiver la fraternité entre victimes d'une même destinée, le nouveau gouvernement, présidé par l'amiral comte Yamamoto, fut plus réactionnaire que jamais, plus impitoyablement décidé que jamais à comprimer tout élément prolétarien vers l'émancipation, à étouffer toute voix de liberté humaine.

Enfin, ce fut l'ignominie finale. Notre compagnon Osugi, sa compagne et leur petit neveu furent, sur ordre supérieur, assassiné froidement par le chef de la gendarmerie impériale dans des conditions de lâche cruauté dont tous les lecteurs de notre hebdomadaire se souviennent. Osugi, le pur apôtre du syndicalisme libertaire, une jeune femme toute dévouée aux généreuses idées, un enfant de sept ans, étranglés sauvagement...

L'indignation populaire était grande. Mais la masse supportait sa douleur. Elle subissait l'affront. Et cependant, cela ne pouvait pas durer.

Alors Numba se leva et il frappa l'un des plus hauts responsables de ce fascisme.

Hiro Hito n'a pas été atteint. Cependant, le geste de l'étudiant révolutionnaire n'aura pas été vain. Derrière lui d'autres rebelles se sont dressés. L'insurrection gronde à Tokio. Les ministres abandonnent leurs postes. Est-ce pour l'Empire nippon le signe de la désagrégation ?

Ce synchronisme doit, à coup sûr faire frémir les dictateurs de tous les pays.

Devant la défaite de ses complices de *L'Action Française*, Poincaré - la Mort sent le terrain — la terre fraîchement remuée de ses tombes — glisser sous ses pieds de plomb.

En Espagne, Primo de Riveira, qui comptait sur l'appui d'une France royaliste pour maintenir son sabre en permanence sur la tête des Mateu et des Nicolau commence à s'épouvanter de sa propre victoire.

Et enfin, Mussolini voit s'avancer vers lui, nouvelle statue du Commandeur pour ce Don Juan de la racaille, le spectre ensanglanté de l'Italie révolutionnaire.

Une brise de liberté souffle de par le monde. Elle nous vient des jeunes

bouches de Numba et de Germaine Berton, conjuguant leurs efforts lointains pour une même œuvre d'amour. Puisse cette brise s'intensifier au point de devenir vent de tempête pour balayer de ce vieux monde pourri tout vestige de fascism, toute construction d'autorité, tout germe de dictature. Salut au printemps d'Anarchie !

LE LIBERTAIRE.

Si c'était nous

L'Action Française excelle dans ce que la Justice dénomme « provocation au meurtre », et la Justice la laisse bien tranquille. Ce qui prouve, d'ailleurs, — mieux que toute autre chose, — les attaches du régime royaliste avec le haut personnel de la République.

Hier, l'organe de la rue de Rome mit au pilori les douze jurés qui eurent à connaître et à juger l'affaire Germaine Berton ; et donna, en première page, leurs noms et leurs adresses, après avoir écrit à leur sujet :

Mais il n'est pas admissible non plus que le mauvais coup porté par les jurés à un héros de la patrie dans l'ombre de leurs délibérations, demeure lâchement anonyme. Il importe, en publiant leurs noms, de les faire rentrer dans la logique républicaine et révolutionnaire, à seule fin que leurs amis et connaissances sachent s'ils doivent serrer les mains de ceux qui n'ont pas craint de les souiller de toute la boue et de tout le sang dont ils ont lave Germaine Berton. »

Si c'était nous qui, au lendemain du procès d'un de nos amis, eussions écrit la même chose, la réponse du parquet ne se serait pas fait attendre : M. Poincaré, beau-frère du policier Lannes, aurait peut-être été arrêté, mais il n'a cessé de suite mis en branle sa police et sa justice contre ces sales anarchistes.

Cette différence de traitement nous honore et nous demandons au complice de Daudet de ne rien changer à sa façon de faire.

Maintenant, un mot aux jurés menacés par les camelots du roi. Les anarchistes n'oublieront jamais qu'ils ont rendu à la liberté leur sublime Germaine et sont prêts à leur faire un rempart de leurs corps si les provocations de *L'Action Française* devaient dangereuses pour eux.

Pas de ralentissement, surtout

Quatre-vingt-neuf mille francs ont été à ce jour souscrits à l'emprunt du *Libertaire* quotidien.

Si on se souvient que nous sommes partis avec 72.000 francs en caisse, c'est donc 17.000 francs qui sont venus, depuis notre publication quotidienne, grossir l'emprunt de 150.000 francs émis depuis le mois d'août.

Ce dernier effort est très méritoire et nous remercions tous ceux qui y participèrent.

Mais le chiffre total qui nous est parvenu est encore loin du compte. Il nous faut, au plus tôt, soixante et un mille francs pour que tous nos projets — prévus au Congrès anarchiste d'août — se réalisent, qui feront de notre quotidien un journal donnant de mieux en mieux satisfaction à ses lecteurs.

Germaine Berton est sauverte et nous les premiers, militants de l'Union Anarchiste, en avons éprouvé une joie immense. Mais Germaine Berton est d'accord avec nous pour déclarer que le *Libertaire* quotidien doit poursuivre implacablement sa lutte contre toutes les turpitudes du régime bourgeois et contre le régime lui-même qui engendre tous les malheurs qui s'abattent sur l'humanité.

Pour que le *Libertaire* quotidien — contre lequel tout un monde est ligué — accomplit la tâche qui lui est réservée, armez-le sérieusement, camarades, et souscrivez sans plus tarder à son emprunt.

Porreyre est libre

Sous la pression des organisations syndicales locales, le militant communiste Porreyre, secrétaire général de l'Union départementale Unitaire du Nord, vient d'être mis en liberté provisoire.

Porreyre avait été arrêté le 24 novembre sous l'inculpation ordinaire et infâme d'apologie de faits qualifiés crimes.

Le voilà libre grâce à l'action des syndiqués du Nord. Espérons que cette provisoire liberté se transformera bientôt en liberté définitive. Ce sera notre vœu de premier de l'an.

LA CRUE

Sur les bords fleuris...

Profitant de l'incapacité ou du j'enfouissement des pouvoirs publics, la Seine continue à monter sérieusement.

Sur le quai de l'Horloge, face à la Tour-Pointue nous l'avons vue hier, au crépuscule, rouler ses eaux jaunâtres et bouillonnantes.

Le tableau était sinistre à contempler devant ce décor moyenâgeux que nous avions sous les yeux.

Face à nous, la misère des condamnés ; aux pieds, le dernier refuge, le sépulcre des déshérités acculés par la détresse au suicide.

Au pont de la Tournelle, depuis hier, la Seine avait monté de 55 centimètres. En vingt-quatre heures, ce n'est pas mal !

En effet, à cet endroit, la cote officielle était de 4 m. 50, parce qu'il n'a cessé de pluvoir depuis plusieurs jours.

D'après les prévisions, ces 4 m. 50 ne devaient être atteints que dimanche.

Pour ce jour, on nous annonce 5 mètres, ce qui peut peut-être signifier que cette hauteur sera largement dépassée.

Les fonctionnaires du ministère des Travaux Publics sont assez pessimistes. D'après les pronostics de ces messieurs, la crue sera aussi sévère qu'au printemps précédent.

A cette époque, au pont d'Austerlitz, on coûtait 5 m. 30 !

Le zouave du pont de l'Alma a maintenant de l'eau jusqu'aux genoux. Quant au square pittoresque du Vert-Galant, et donna, en première page, leurs noms et leurs adresses, après avoir écrit à leur sujet :

Mais il n'est pas admissible non plus que le mauvais coup porté par les jurés à un héros de la patrie dans l'ombre de leurs délibérations, demeure lâchement anonyme.

Il importe, en publiant leurs noms, de les faire rentrer dans la logique républicaine et révolutionnaire, à seule fin que leurs amis et connaissances sachent s'ils doivent serrer les mains de ceux qui n'ont pas craint de les souiller de toute la boue et de tout le sang dont ils ont lave Germaine Berton. »

Si c'était nous qui, au lendemain du procès d'un de nos amis, eussions écrit la même chose, la réponse du parquet ne se serait pas fait attendre : M. Poincaré, beau-frère du policier Lannes, aurait peut-être été arrêté, mais il n'a cessé de suite mis en branle sa police et sa justice contre ces sales anarchistes.

Cette différence de traitement nous honore et nous demandons au complice de Daudet de ne rien changer à sa façon de faire.

Maintenant, un mot aux jurés menacés par les camelots du roi. Les anarchistes n'oublieront jamais qu'ils ont rendu à la liberté leur sublime Germaine et sont prêts à leur faire un rempart de leurs corps si les provocations de *L'Action Française* devaient dangereuses pour eux.

En banlieue, on annonce des commencements d'inondation.

A Paris, rue Watt, dans l'égout, les pompes fonctionnent pour empêcher les inondations.

Et que dit le ministre des Travaux Publics, depuis que la Seine lui joue, chaque année, son habuel mauvais tour ?

Il n'y a rien à craindre, affirme-t-il, on n'a pas à redouter les tristes événements de 1910, car toutes les mesures sont prises.

Mais un tel langage, dans la boîte d'un ministre, ne doit pas nous rassurer. Au contraire.

M. Eiffel est mort

Celui qui, il y a trente-quatre ans, fit construire la Tour Eiffel, vient de mourir à l'âge de 91 ans, dans l'appartement qu'il occupait, 1, rue Rabelais.

Il était né à Dijon.

Sorti de l'Ecole Centrale en 1855, il fut éducateur, d'après ses plans, le grand pont métallique de Bordeaux.

Cela lui permit d'appliquer le procédé de l'air comprimé à la fondation des piles. Le pont de la Nive, à Bayonne, les ponts de Capdenac et de Floriac ; en Hongrie, le pont de Szegedin, la gare de Staatsbahnhof, à Pest, le Pavillon de la Ville de Paris, à l'Exposition de 1878, ainsi que la façade principale de cette Exposition furent son œuvre.

Sa tour, bien qu'affreuse au point de vue esthétique, rend des services, ayant été transformée, comme on le sait, en poste émetteur de télégraphie sans fil.

A-COTÉS

Chéri, va

Veston impeccable. Cravate dernier cri. Monocle à l'œil. Sourire aimable. C'est un jeune homme très bien.

Journaliste, il a le scepticisme qui « fait l'homme supérieur ». Il daigne s'efforcer d'écrire, l'écriture artiste est à la mode.

Il était royaliste, ou presque... Il ne l'est plus. Ces gens sont aujourd'hui trop ridicules.

Il est... dédaigneux et antidémocrate. C'est une noble opinion, et solidement appuyée.

— J'ai horreur de la démocratie, mon cher. Je n'admetts pas que des gens d'une vulgarité insupportable, des gens sans instruction, puissent me faire la loi. Chacun à sa place et, au besoin, je me rallierais à un dictateur qui saurait mettre de l'ordre dans cette pagaille populaire.

Ils sont ainsi quelques jeunes gens aux mains blanches, qui ne comprennent pas que des « intellectuels » puissent serrer des mains sales. Ça leur donne l'impression d'un grossier sadisme, pas moins.

A votre aise, mes petits agneaux. Mais vous avez beau faire les dégoulins au long de vos moelleux loisirs, vous n'empêchez point que, sans l'ouvrier qui trime, le cultivateur qui peine, vous n'auriez pas même de la merde à manger. — CHAB.

La Patrie responsable

Avant-hier soir, ayant reçu sur le « Dixmude » des dépêches assez rassurantes, nous imprimions : *Le Dixmude vogue-t-il au Sahara ?*

Tous les grands quotidiens avaient eu communication des mêmes dépêches. Comme nous, ils faisaient pressentir que le dirigeable planait au-dessus du grand désert.

Il n'en est rien, malheureusement.

Ces nouvelles, émanant du service des Territoires du Sud avaient été expédiées à Alger, au gouverneur de l'Algérie.

On le disait, voguant vers le Hoggar, à deux cents kilomètres d'In-Salah. Le gouverneur télégraphiait immédiatement au Ministère de la Marine pour lui annoncer la nouvelle.

Le matinée d'hier fut consacrée à demander de nouveaux renseignements, mais en vain.

On était, dit-on, perplexe au ministère de la Marine, voire pessimiste.

Ceux qui télégraphiaient avoir vu le mastodonte traverser le désert se trompaient. Sais doute, avaient-ils été abusés par les étoiles du grand cielsaharien qui, lorsqu'on les fixe, semblent se déplacer. Ils avaient pris ces étoiles pour les lumières du dirigeable. Voilà comment pouvait s'expliquer leur erreur.

Hier, à midi dix, un officier du cabinet du Ministère de la Marine, recevait les informations suivantes :

L'attaché naval de France à Rome a été informé par les autorités maritimes italiennes que le corps du lieutenant de vaisseau du Plessis de Grenadan avait été trouvé par des pêcheurs, à 6 milles de terre au large de Sciacca, près de Girgenti.

L'attaché naval se rend immédiatement à Sciacca. Le Mulhouse et trois torpilleurs se rendent également à Sciacca. Les autres bâtiments continuent leurs recherches.

(Sciacca est un petit port de pêcheurs sur la côte de la Sicile. Il est séparé du cap Bon, point extrême de la côte tunisienne, par environ 150 kilomètres).

A deux heures, le Ministère de la Marine communiquait une dépêche de Rome :

« On annonce de Rome que le juge d'instruction de Girgenti a constaté lui-même l'identité du corps du commandant du Dixmude. »

Ainsi donc, c'en est fait du peu d'espoir qu'on conservait de retrouver sain et sauf l'équipage du « Dixmude ».

On a retrouvé le corps du commandant du Plessis.

Mais où sont les autres ?

Lettre ouverte à M César Campinchi valet de bourreau

Encore qu'il soit un peu tard pour déposer publiquement à vos pieds l'hommage de ma très sincère et très profonde admiration, je tiens à m'acquitter de ce devoir, trop heureux si les funérailles de ce tardif ences chatouillent agréablement vos narines.

Mais je veux, premièrement, décharger votre conscience des accusations injustifiées que certains étourdis vous firent, lorsqu'e fut connu le nom du « jeune Maître du barreau » qui représenterait aux assises les intérêts de Mme Plateau.

Rappelant vos antérieures plaidoiries, — l'affaire de la *Gazette des Ardennes*, l'affaire Fieschi, — vos convictions indéfendablement républicaines, ils s'étonnèrent que la même eloquence dont vous flétrissez naguère les calomniés dénonciateurs, fut ainsi mise à leur propre service, et cherchant les raisons de ce revirement, trop prompt à leur gré, curant les trouvées dans le fait que sans doute l'A. F. avait su vous fournir, puisé dans les poches de donatrices authentiques et de notaires provinciaux, des arguments de prix.

Et dès lors, leur indignation s'épandra sans nulle contrainte : Quoi ! Trahir ainsi ses convictions, mentir à son passé pour de l'argent !

O, naïveté des âmes simples ; O, incompréhension des cours purs !

C'était là bien mal formuler les choses. Vous étiez avocat, et un avocat digne de ce nom ne saurait dispenser gratuitement son éloquence ayant conclu un pacte ignominieux, vous vous attachâtes à en observer les plus dégradantes clauses. Un honime d'honneur ne pouvait agir autrement.

Et si de s'incliner devant le douleur sacrifice que vous fites de vos sympathies aux « partis avancés », et des qualités d'élegance et de grandeur qui sont l'essence même de la « Défense ». Maître, il vous a fallu bien du courage, et, secondement, j'insisterai, pour que nul n'en ignore, sur l'héroïque abnégation que nécessita la tâche infamante dont vous chargeâtes.

Abandonnant vos confrères qui assument le noble rôle d'arracher aux tortures de la justice les malheureux dont le respect de la légalité fit moins fort que leur passion, vous vous êtes fait, momentanément, chevalier de la guillotine, titre qui s'accorde d'ordinaire aux seuls avocats généraux, assassins appointés à quoi rougiraient d'être comparé le plus résolu des anthropophages.

Vous réclamâtes pour la frèle jeune fille au cœur droit, aux mains pures, qui voulut s'immoler sur l'autel de son idéal, si non la mort, du moins le bûcher à perpétuité ou l'incarcération pendant quelques lustres.

Et peut-être, à ce même instant, d'atrocies visions vous faisaient-elles frémir au dedans de vous-même : les mains sales du bourreau frôlant le cou jeune et gracieux et la chute horrible du coupeur, ou la cellule étroite, dont les murs suintent la sueur des condamnés, et Germaine, livide, tendant à la Vie, en une invocation douce et passionnée ses bras amagis vers la lucarne haute qui laisse filtrer, supprime lent, éternel comme la chute des heures, un peu de soleil, que délassent impunément de sinistres pignons, indignés dans le tréfonds de leur cœur.

Craignant consciencieux, vous stûtes baver pendant des heures sur la vie de notre amie, vous ne fûtes avare, ni d'insidieuses questions, ni de jésuitiques insinuations, ni d'allusions malpropres. Vous feignîtes de croire aux ignominies que vous débitiez, et malgré tous vos efforts, vous ne pûtes salir que vous-même.

Vous fîtes César, certes, mais un César de latrines.

L'universel mépris s'est attaché à vous, et vous ne sauriez, telle la tunique de Nessus, l'arracher de votre peau sans qu'elle l'emporte avec elle.

Les bourgeois les plus raisonnable se sentirent animés pour quelques jours, de générées pensées, et vous les avez indigânes dans le tréfonds de leur cœur.

Tel fut votre sacrifice, et je vous réitere mon admiration pour le courage dont vous fîtes preuve.

Mais au dernier moment, il me vient un doute, une crainte. Avez-vous, vraiment, compris cela ? Avez-vous vraiment souffert cela. Fut-ce vraiment pour vous un sacrifice, ou l'accomplissement joyeux d'un devoir ?

Je ne sais plus.

Mais qu'importe ! Récompense ou châtiment, vous voilà désormais à l'abri des coups du destin : n'avez-vous pas vaincu la Mort elle-même, qui ne saurait aggraver ce que vous êtes présentement, une charogne.

CLAUDE GUINOT.

Que les uns et les autres en prennent bonne note

Nous sommes à la recherche, depuis la parution de notre quotidien, d'un local, dans le quartier de notre imprimerie, pour notre rédaction et notre administration.

Nous n'avons rien trouvé encore. Aussi en désespoir de cause et en attendant, nous avons aménagé selon les besoins, la boutique de la rue Louis-Blanc, où dorénavant devra être envoyé tout ce qui concerne le journal.

Maintenant que nos embarras sont portés à la connaissance de tous, nous voulons adresser une prière aux copains de la région parisienne :

« L'exiguité de nos locaux, 9, rue Louis-Blanc, nous oblige à leur demander de ne plus stationner dans la boutique afin de ne pas gêner ceux qui travaillent, et de ne pas prendre la place des camarades qui viendront se fournir en librairie, à s'abonner ou se réabonner au *Libertaire* et à la *Revue anarchiste*, ainsi qu'apporter leurs souscriptions au journal et à l'emprunt. »

Le Conseil d'administration du quotidien fait appel à la conscience des anarchistes parisiens pour qu'ils facilitent ainsi la tâche des ouvriers des œuvres de l'Union Anarchiste.

AUX HASARDS DU CHEMIN

Propos ♦♦♦ ♦♦♦ d'un Paria

Pour ma distraction, chacun s'amuse à sa façon, j'ai collectionné les qualificatifs, définitions, épithètes dont la presse boursière a gratifié, et ces temps derniers plus particulièrement, les anarchistes.

Cela jera la matière de trois bonnes colonnes, bien tassées. Il y a la nombre d'inepties et des choses franchement drôles.

Les bonnes âmes qui nous traitaient habileusement de petits bourgeois, de contre-révolutionnaires, parfois de bandits sont dépassés et du coup on en vient à trouver dans le fait que sans doute l'A. F. avait su vous fournir, puisé dans les poches de donatrices authentiques et de notaires provinciaux, des arguments de prix.

Et dès lors, leur indignation s'épandra sans nulle contrainte : Quoi ! Trahir ainsi ses convictions, mentir à son passé pour de l'argent !

O, naïveté des âmes simples ; O, incompréhension des cours purs !

C'était là bien mal formuler les choses. Vous étiez avocat, et un avocat digne de ce nom ne saurait dispenser gratuitement son éloquence ayant conclu un pacte ignominieux, vous vous attachâtes à en observer les plus dégradantes clauses. Un honime d'honneur ne pouvait agir autrement.

Et si de s'incliner devant le douleur sacrifice que vous fites de vos sympathies aux « partis avancés », et des qualités d'élegance et de grandeur qui sont l'essence même de la « Défense ». Maître, il vous a fallu bien du courage, et, secondement, j'insisterai, pour que nul n'en ignore, sur l'héroïque abnégation que nécessita la tâche infamante dont vous chargeâtes.

Abandonnant vos confrères qui assument le noble rôle d'arracher aux tortures de la justice les malheureux dont le respect de la légalité fit moins fort que leur passion, vous vous êtes fait, momentanément, chevalier de la guillotine, titre qui s'accorde d'ordinaire aux seuls avocats généraux, assassins appointés à quoi rougiraient d'être comparé le plus résolu des anthropophages.

Vous réclamâtes pour la frèle jeune fille au cœur droit, aux mains pures, qui voulut s'immoler sur l'autel de son idéal, si non la mort, du moins le bûcher à perpétuité ou l'incarcération pendant quelques lustres.

Et peut-être, à ce même instant, d'atrocies visions vous faisaient-elles frémir au dedans de vous-même : les mains sales du bourreau frôlant le cou jeune et gracieux et la chute horrible du coupeur, ou la cellule étroite, dont les murs suintent la sueur des condamnés, et Germaine, livide, tendant à la Vie, en une invocation douce et passionnée ses bras amagis vers la lucarne haute qui laisse filtrer, supprime lent, éternel comme la chute des heures, un peu de soleil, que délassent impunément de sinistres pignons, indignés dans le tréfonds de leur cœur.

Craignant consciencieux, vous stûtes baver pendant des heures sur la vie de notre amie, vous ne fûtes avare, ni d'insidieuses questions, ni de jésuitiques insinuations, ni d'allusions malpropres. Vous feignîtes de croire aux ignominies que vous débitiez, et malgré tous vos efforts, vous ne pûtes salir que vous-même.

Vous fîtes César, certes, mais un César de latrines.

L'universel mépris s'est attaché à vous, et vous ne sauriez, telle la tunique de Nessus, l'arracher de votre peau sans qu'elle l'emporte avec elle.

Les bourgeois les plus raisonnable se sentirent animés pour quelques jours, de générées pensées, et vous les avez indigânes dans le tréfonds de leur cœur.

Tel fut votre sacrifice, et je vous réitere mon admiration pour le courage dont vous fîtes preuve.

Mais au dernier moment, il me vient un doute, une crainte. Avez-vous, vraiment, compris cela ? Avez-vous vraiment souffert cela. Fut-ce vraiment pour vous un sacrifice, ou l'accomplissement joyeux d'un devoir ?

Je ne sais plus.

Mais qu'importe ! Récompense ou châtiment, vous voilà désormais à l'abri des coups du destin : n'avez-vous pas vaincu la Mort elle-même, qui ne saurait aggraver ce que vous êtes présentement, une charogne.

CLAUDE GUINOT.

Que les uns et les autres en prennent bonne note

Nous sommes à la recherche, depuis la parution de notre quotidien, d'un local, dans le quartier de notre imprimerie, pour notre rédaction et notre administration.

Nous n'avons rien trouvé encore. Aussi en désespoir de cause et en attendant, nous avons aménagé selon les besoins, la boutique de la rue Louis-Blanc, où dorénavant devra être envoyé tout ce qui concerne le journal.

Maintenant que nos embarras sont portés à la connaissance de tous, nous voulons adresser une prière aux copains de la région parisienne :

« L'exiguité de nos locaux, 9, rue Louis-Blanc, nous oblige à leur demander de ne plus stationner dans la boutique afin de ne pas gêner ceux qui travaillent, et de ne pas prendre la place des camarades qui viendront se fournir en librairie, à s'abonner ou se réabonner au *Libertaire* et à la *Revue anarchiste*, ainsi qu'apporter leurs souscriptions au journal et à l'emprunt. »

Le Conseil d'administration du quotidien fait appel à la conscience des anarchistes parisiens pour qu'ils facilitent ainsi la tâche des ouvriers des œuvres de l'Union Anarchiste.

La Vie des Lettres

PETITES NOUVELLES :

— Le grand prix littéraire de l'Algérie pour 1923 a été attribué à M. Gabriel Esquier pour son livre : *Les Commencements d'un Empire, la Prise d'Alger* (1830), par six voix contre quatre à M. Robert Ran-dau.

Le prix littéraire de Carthage a été attribué à M. Laffargue (en littérature M. Gouvey), pour son ouvrage : *Le Maître de l'Air*. Ses deux autres ouvrages retenus étaient *Yasmine*, de M. Th. Valensi et *Les Cœurs vivants*, de M. Pellegrin.

— Au fauteuil de Loti, à l'Académie, se présente un nouveau candidat : l'amiral Degouy. Les autres prétendants sont : Albert Besnard, Tancrède Marcel, Alfred Poizat, le duc de La Force, Francis Jammes et Maurice Palologue.

Voilà des Messieurs qui ne sont pas dégotés...

— On annonce les prochains livres de la *Nouvelle Revue Française* : *Critiques d'un autre temps*, première série des études d'art dramatique de Jacques Copeau, directeur du théâtre du Vieux-Colombier ; *la Maison natale*, du même auteur ; *Dardanelle*, d'Emile Mazaud ; *Une heure avec...* première série des interviews recueillies depuis un an, par M. Frédéric Lefèvre, parmi lesquelles la dernière interview de Maurice Barrès ; *Derain*, par André Salmon.

— Une nouvelle revue, *Les Echos littéraires des P. T. T.* en est à son numéro 3.

NOTULES :

— *Une page sur Henry Bataille*. — Dans *Paris-Journal* (28 décembre), au cours d'un article parsemé de jugements originaux et lapidaires sur ses contemporains, Louis Aragon prend vigoureusement la défense d'Henry Bataille et se justifie : « Henry Bataille reste, ne souriez pas comme ça, on voit que vous êtes bête, l'un des plus grands poètes de l'amour et de la mort. Il y a dans la poésie quelque élément qui dépasse les jugements des hommes. Ceux-ci, ce qui les entraîne, ce n'est jamais purement la raison, mais l'ensemble des jugements préalables auxquels on s'est laissé de proche en proche entraîner. Celui qui a pris une fois notion de cette incertitude, comment se fait-il qu'aujourd'hui peut-être, il ne me comprendra pas ? Et qu'est-ce donc en face de Bataille, qui assure si fortement les gens, qu'ils ne veulent à aucun prix que s'ouvrent les débats de révision de ce procès si vite instruit ? Il me semble parfois confusément sentir une crainte universelle de devoir trop rejeter de causes déjà facilement gagnées, si la pureté d'un Bataille éclatait. Tout se passe comme si chacun redoutait qu'une telle reconnaissance ne compromît tout le goût de la certitude parfaitement acquis, par des écoles pénibles, en aimant d'abord le pire (Sully Prudhomme, Héridé) pour finir par le mieux, l'incontestable (Mallarmé, Rimbaud). Et Bataille remet soudain en péril cette sécurité précieuse. Il était si commode de le laisser pourrir dans le panier des pêches gâtées.

— C'est que l'auteur du *Phalène* possède un charme de trouble qui détermine cette terreur de l'aimer chez ceux qui l'ont à peine éprouvée que déjà ils se retiennent. Une morale utilitaire en toute occasion, voilà ce qu'on lui oppose. On tremble de lui connaître cet étrange pouvoir de décomposition. Chaque fois qu'il parle, l'auditeur sent le sol se dérober sous lui, cela ne se pardonne guère (on expliquerait ainsi les haines de bien des gens contre les vrais poètes).

— On signale donc MM. Maurice Donnay, Marcel Prévost, Lucien Fabre, Estourné, etc. M. Lucien Fabre, prix Goncourt, a écrit des vers... des vers d'ingénieur...

— Cette réside d'intégrales. Faît si des promesses verbales, Seul le geste enfante l'essor. Mais l'harmonie la plus savante Roule une courbe enveloppante De l'apogée jusqu'au point mort. Oh ! cette « réside d'intégrales » !

— *Vient de paraître.*

ROMAIN ROLLAND

Mahatma Gandhi

Prix : 6 fr. 75. — Franco : 7 fr. 30

— *Réflexions*

L'accusissement récent de Germaine Berton fait ruisseler l'encore de toutes les vertus. M. Homais proteste surtout, lui qui aujourd'hui s'est converti pour marier sa fille au marquis de Saint-Glinglin (car chacun sait que Homais s'est puissamment enrichi en vendant les pilules Homaisines n° 1 pour engranger » et n° 2 « pour maigrir » ; ce sont d'ailleurs les mêmes).

Donc, M. Homais, qui a vendu son officine au docteur Urotropinol, écrit dans les grands journaux « hommies » et attaque le jury parisien. Il lui reproche d'avoir détruit la loi, LA LOI... LA LOA.

Hélas ! cher monsieur Homais (seigneur ! pourquoi sentez-vous toujours l'analyse !) vous devriez bien marier votre seconde fille à un parfumeur.

— Ceci qui n'est jamais qu'un conseil : celui qui consent à payer le prix de la transgression n'a pas à écouter le conseil. C'est son droit strict. Que détend la loi à celui qui met à son nom une chose ? Rien. On ne lui demande pas un prix plus élevé. Il tiendra donc le coup de façon certaine et ne doit pas d'ailleurs les mêmes.

— Ceci qui n'est jamais qu'un conseil : celui qui consent à payer le prix de la transgression n'a pas à écouter le conseil. C'est son droit strict. Que détend la loi à celui qui met à son nom une chose ? Rien. On ne lui demande pas un prix plus élevé. Il tiendra donc le coup de façon certaine et ne doit pas d'ailleurs les mêmes.

— Ceci qui n'est jamais qu'un conseil : celui qui consent à payer le prix de la transgression n'a pas à écouter le conseil. C'est son droit strict. Que détend la loi à celui qui met à son nom une chose ? Rien. On ne lui demande pas un prix plus élevé. Il tiendra donc le coup de façon certaine et ne doit pas d'ailleurs les mêmes.

— Ceci qui n'est jamais qu'un conseil : celui qui consent à payer le prix de la transgression n'a pas à écouter le conseil. C'est son droit strict. Que détend la loi à celui qui met à son nom une chose ? Rien. On ne lui demande pas un prix plus élevé. Il tiendra donc le coup de façon certaine et ne doit pas d'ailleurs les mêmes.

— Ceci qui n'est jamais qu'un conseil : celui qui consent à payer le prix de la transgression n'a pas à écouter le conseil. C'est son droit strict. Que détend la loi à celui qui met à son nom une chose ? Rien. On ne lui demande pas un prix plus élevé. Il tiendra donc le coup de façon certaine et ne doit pas d'ailleurs les mêmes.

— Ceci qui n'est jamais qu'un conseil : celui qui consent à payer le prix de la transgression n'a pas à écouter le conseil. C'est son droit strict. Que détend la loi à celui qui met à son nom une chose ? Rien. On ne lui demande pas un prix plus élevé. Il tiendra donc le coup de façon certaine et ne doit pas d'ailleurs les mêmes.

— Ceci qui n'est jamais qu'un conseil : celui qui consent à payer le prix de la transgression n'a pas à écouter le conseil. C'est son droit strict. Que détend la loi à celui qui met à son nom une chose ? Rien. On ne lui demande pas un prix plus élevé. Il tiendra donc le coup de façon certaine et ne doit pas d'ailleurs les mêmes.

— Ceci qui n'est jamais qu'un conseil : celui qui consent à payer le prix de la transgression n'a pas à écouter le conseil. C'est son droit strict. Que détend la loi à celui qui met à son nom une chose ? Rien. On ne lui demande pas un prix plus élevé. Il tiendra donc le coup de façon certaine et ne doit pas d'ailleurs les mêmes.

A travers le Pays

LES DIVIDENDES DES TRAVAILLEURS

Nîmes, 28 décembre. — Un échafaudage sur lequel se trouvaient trois maçons s'est écroulé, entraînant les ouvriers. Deux de ces derniers ont été blessés, le troisième a reçu des contusions.

LE CHOMAGE AUGMENTE

En octobre, le nombre des chômeurs était de 13.227, et en novembre de 15.409.

Les corporations les plus atteintes sont les ouvriers des abattoirs dans la proportion de 35 pour cent et les métallurgistes à raison de 16 pour cent.

Il y a de la misère au pays de la réaction blanche.

LES MINEURS EN LUTTE

Il y a un conflit en Allemagne centrale entre les propriétaires des mines de lignite et les ouvriers.

Une commission ministérielle a proposé d'élargir la durée du travail de 7 à 8 h. pour les ouvriers du fond et de 8 à 10 h. pour ceux de la surface. Les salaires seraient augmentés de 12 pour cent, augmentation purement théorique et douceuse avec la chute du mark et l'élévation du coût de la vie.

Cette sentence désavantageuse sera soumise au référendum des malheureux mineurs.

UNE GREVE QUI PREND FIN

Troyes, 28 décembre. — Quatre cents ouvriers des usines de tissus caoutchoutés de Romilly-sur-Seine ont repris le travail.

Les patrons doivent se frotter les mains.

UN ACCIDENT D'AUTO

Avignon, 28 décembre. — Une automobile montée par deux hommes et deux dames d'Avignon et conduite par M. Alary, industriel à Villeneuve-lès-Avignon, s'est brisée, cette nuit, à 4 heures en butant contre un plateau de la route Paris-Marseille.

On a retiré des débris du véhicule les quatre voyageurs blessés. Une dame, la plus grièvement atteinte, a été transportée dans le coma, à l'hôpital d'Avignon.

REPOPULATION ! REPOPULATION !

Amiens, 28 décembre. — Après entente entre les administrations intéressées et le syndicat des poissonniers de la région de Péronne, des mesures vont être prises pour repeupler en anguilles les étangs de la région de Péronne, gros fournisseurs de poissons d'eau douce avant la guerre, mais dépeuplés pendant les hostilités.

Lors de la remontée des anguilles vermiculaires entre mars et mai à l'embouchure de la Somme, les Ponts-et-Chaussées pratiqueront la récolte des alevins qui seront transportés et immergés dans les étangs périmoraux.

LA MORT D'UN GÉANT

Boulogne-sur-Mer, 28 décembre. — Un rentier, honorablement connu, M. Mesureur, vient de mourir à l'âge de 73 ans. Il était l'homme le plus grand du Nord de la France avec une taille de 2 mètres 12.

TRISTE FIN

Avignon, 28 décembre. — On vient de découvrir, à demi-dévoré par des chiens, le cadavre d'une septuagénaire, Mme Nicolas, dans la cour de la maison qu'elle habitait seule et qui est située à trois kilomètres de Valréas.

L'enquête a établi que le feu d'une chaufferette avait enflammé les vêtements de Mme Nicolas. Celle-ci voulut gagner un bassin d'eau qui se trouvait dans sa cour, afin d'éteindre les flammes, mais avant qu'elle fut au péril, elle tomba à terre et succomba sans secours.

La lutte pour la vie est si terrible qu'elle oblige les enfants à se séparer de leurs vieux et à les laisser seuls exposés au moins-dre accident. La mort de cette pauvre femme, c'est encore un crime de la société.

LA RECOLTE DU TABAC

L'Amérique et l'Europe consomment annuellement 60 à 70 millions de kilos de tabac oriental. Que d'argent parti en fumée !

Ce n'est pas encore assez pour les plantations bulgares ; l'an prochain accusera une production de 150 millions de kilos, auxquels il faut ajouter 20 millions de kilos inventués de l'année dernière.

Les paysans de Bulgarie feraient mieux de cultiver le blé.

(12) Feuilleton du Libérateur 29-12-23

Le Drapeau Noir

par

TONY RÉVILLON

PREMIERE PARTIE

V

L'ANNIVERSAIRE

— Ma compagnonne, une brave fille du Forez, qui menait un métier comme un homme. Elle avait les jambes enflées, tant c'était dur à la marche ; mais elle était si courageuse que longtemps nous ne nous sommes aperçus de rien. Après les jambes, la poitrine. Pendant deux ans la santé a pris son d'elle comme d'un de ses enfants. Peine inutile. Il aurait fallu le Midi et le soleil pour la sauver. Les médecins disent cela tranquillement. Le Midi et le Soleil !

Victor trouva la famille réunie dans la première pièce. Par une porte entrouverte on apercevait une autre chambre faiblement éclairée, au fond de laquelle la compagnonne, assise sur son lit, la tête soutenue par des oreillers, toussait dans un mouchoir.

La porte de l'atelier au fond était fermée. — Tu nous visites dans un triste moment, mon pauvre Victor, dit Mme Fournier. Je

crois que la mort est chez nous. Qu'a dit le médecin ? ajouta-t-elle en s'adressant à son mari.

— Que c'était fini. — Ah ! mon Dieu ! — Oui, tout va mal, dit l'aïeul, tout. Est-ce à Paris comme à Lyon ?

— A Paris et dans toute la France, répondit Victor. Partout la concurrence réduit le travailleur à la misère. Partout le doute détruit la moralité. Partout l'égoïsme du pouvoir pousse ceux qui souffrent à la révolte. Une révolution est inévitable. Sera-t-elle écrasée ? Je n'en sais rien. Si le gouvernement a pour lui ses garnisons, nous avons pour nous la justice. La tradition républicaine ne s'est pas perdue. Le parti républicain compte dans ses rangs tous les hommes de cœur.

— Ici, nous sommes prêts, n'est-ce pas, Fournier ?

— Non, répondit le tisseur, non, pas encore.

Il semblait préoccupé. Un accablement passager, d'autant plus visible que l'homme était plus robuste, faisait pencher ses épaulles et relâchait sa parole.

M. Lagouette entra après avoir frappé. Il portait toujours son habit cannelée à larges poches. Mais la dureté des temps l'avait décidée à remplacer par un pantalon ce qui avait la culotte courte et les bas drapés devenus trop dispendieux. Ses yeux avaient gardé leur privilège de voir ce qui se passait à l'est et à l'ouest lorsqu'il était tourné vers le midi, et, comme il s'était rasé la veille, sa barbe n'avait pas plus de trois jours.

— Je viens vous rendre mes comptes, dit-il à Fournier. La tournée a été fatigante, si vous le voulez bien, je parlerai assis.

— Voici mon neveu Victor Fabry, dit le chef d'atelier.

A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE

DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE

Aix-la-Chapelle, 28 décembre. — Ce matin, à Brest, à l'arrivée d'un train, venant de Paris, on a découvert le cadavre d'un jeune homme, pendu dans les cabinets d'un wagon de troisième classe.

Dans l'une de ses poches, outre un portefeuille renfermant une somme de 902 francs, on a trouvé un billet de 3^e classe daté d'hier émanant de la gare de Versailles-Chantiers.

Voici le signalement du cadavre : 25 à 30 ans. Taille 1 mètre 70. Brun, moustachu naissant. Comme signe particulier, il porte une large cicatrice au poignet gauche et au poignet droit. Il était vêtu d'un pardessus noir à col de velours, d'un veston et d'un gilet bleu foncé et d'un pantalon en cheviote rayée noir et gris. Il avait dans une de ses poches, un motociné aux initiales P. K. La sûreté de Versailles qui a été prévenue a ouvert une enquête dans le but d'établir l'identité de ce jeune homme. Les recherches de la sûreté sont restées sans résultat.

PAUVRE ENFANT !

Coulommiers, 28 décembre. — Glissant de sa civière, un bébé de huit mois, fils des époux Boulanger, épiciers à Chailly-en-Brie, est tombé dans la cheminée et a été brûlé vivant.

Pluies, Neiges, Inondations, Tempêtes

IL FAUT DEMENAGER

Melun, 28 décembre. — On signalise de nouveau à Melun, une importante crue de l'Almont, qui oblige les riverains à démenager pour la seconde fois dans des conditions plus précipitantes encore qu'ils n'avaient été obligés de le faire mardi dernier.

D'autre part, la Seine atteignait ce soir à 5 heures, la côte de 4 m. 34 interrompant toute circulation sur les routes de Vaux-le-Pesnil, la Maison Blanche et le Mée.

SERVICES COTIERS ENTRAVES

Le Havre, 28 décembre. — Un violent coup de vent de nord-nord-ouest sévit depuis ce matin. Les services côtiers sont entravés. Le dundee Miette de Port-en-Bessin est entré au port pour relâcher avec sa voile en partie arrachée.

AVALANCHES DE NEIGE

Bourg-en-Bresse, 28 décembre. — Dans le Haut-Bugey et dans le pays de Gex, d'abondantes chutes de neige ont provoqué des avalanches qui ont notamment coupé la ligne de Bellegarde à Chezery, sur une longueur de près de deux kilomètres.

Les routes de Comtois à Lelex et à Chezery ont été également coupées. La vallée de la Valsépine est isolée depuis dimanche.

À Chezery, la neige amoncelée a causé des dégâts aux toitures des maisons.

L'EAU ENVAHIT TOUT

Dijon, 28 décembre. — Par suite de la fonte rapide de la neige et des pluies continues, les rivières du département subissent un forte crue et des inondations sont produites un peu partout.

A Dijon, l'Ouche a inondé les quartiers du petit Bernard et du Goujou.

À Chatillon-sur-Seine, la Seine s'est répandue dans les prairies. A Vauxhalles, le Bougeon a envahi des écuries et l'Aube recouvre les jardins. A Recey, toute la vallée de l'Ource est sous les eaux. L'usine électrique est inondée et la commune n'a plus de lumière.

ET LA CRUE DE L'ALLIER AUGMENTE...

Moulins, 28 décembre. — La crue de l'Allier augmente ; le service de la navigation annonce pour demain une hauteur de 2 m. 40. La gendarmerie a prévenu cet après-midi les riverains d'avoir à prendre leurs dispositions.

UN EBOULEMENT

Saint-Étienne, 28 décembre. — A la suite de pluies abondantes, un éboulement s'étendait sur une longueur de cent mètres et une largeur de quarante centimètres s'est produit sur la ligne du chemin de fer du Centre, près de Saint-Priest-la-Prugne (Loire), sur la ligne de Roanne à Vichy. Les terrains situés à mi-côte en dessous de la voie ferrée, ont glissé dans un ravin, laissant les rails suspendus en l'air.

Cet éboulement a été découvert par un cultivateur qui rentrait chez lui à 4 heures du matin et qui, à l'aide de la lanterne de sa voiture à foins, a fait des signaux au mécanicien d'un train qui allait arriver à cet endroit. Le train a pu stopper à temps.

DES SURVIVANTS

Toulon, 28 décembre. — L'information émanant de l'attaché naval français à Rome, qui est parvenue cet après-midi, a produit la surprise la plus attendue, car les nouvelles publiées ce matin d'après les radiotélégrammes du Sud-Algérien et d'Indochine, on espérait fermement qu'on allait retrouver les traces du *Dixmude* et qu'on serait fixé d'un jour à l'autre sur son sort.

Des parades des officiers de l'Etat-Major, des passagers et des hommes de l'équipage du *Dixmude* se sont rendus à la préfecture maritime attendant anxieusement des nouvelles.

Une version persiste, suivant laquelle il pourrait y avoir des survivants qui auraient été recueillis en mer.

— Monsieur, j'ai bien l'honneur de vous saluer. Vous n'êtes pas de trop. Un mot vous mettra au courant. C'est demain le 21 novembre, et ce jour-là, il y a deux ans, la maison a adopté les enfants d'un locataire tué sur une barricade.

— Je le sais, dit Victor, j'ai vu ces enfants tout à l'heure.

— Vous avez vu ma petite fée ? s'écria le bonhomme. En ce cas, vous comprendrez mon empressement à m'occuper d'elle et de son frère. La veille de l'anniversaire je prends un congé, et je fais la recette pour nos orphelins. Ça ne serait rien si tout le monde était resté dans la maison. Mais il y a eu des démenagements, et je suis obligé d'aller le matin à la Croix-Rousse et le soir à Saint-Just. Au retour, les jambes me rentrent pour monter les escaliers. Ça ne serait rien, encore si je trouvais partout des bonnes vêtements. Mais les temps sont si mauvais qu'à chaque porte on se demande si l'on doit entrer, et qu'une fois dedans on a plus envie de donner que de prendre. Jusqu'aux égouts comme Mariette Leblanc et aux mauvaises cours comme Sylvain, qui vous tirent les larmes des yeux.

— Qui arrive-t-il donc aux Sylvain ? dit Mme Fournier.

— Leur enfant est malade depuis un an.

— Ce petit si gras ?

— Mauvaise graisse. Elle a fondu. Maintenant c'est un squelette. Le père et la mère ont perdu la tête en le voyant souffrir.

Eux, si avares, ils ont fait venir les médecins, jeté l'argent par la fenêtre. Le lait de chevre, les remèdes, ils payaient tout sans compter. Aujourd'hui ils sont à bout de leur rouleau, et le père, après m'avoir répondu : « Ça ne me regarde pas », m'a avoué qu'il ne saurait comment faire à la Noël, quand viendrait le terme. Mariette Leblanc est logée à la même enseigne.

— Monsieur, j'ai bien l'honneur de vous saluer. Vous n'êtes pas de trop. Un mot vous mettra au courant. C'est demain le 21 novembre, et ce jour-là, il y a deux ans, la maison a adopté les enfants d'un locataire tué sur une barricade.

— Je le sais, dit Victor, j'ai vu ces enfants tout à l'heure.

— Vous avez vu ma petite fée ? s'écria le bonhomme. En ce cas, vous comprendrez mon empressement à m'occuper d'elle et de son frère.

— Prends cela, femme, et serre-le.

— Il était temps, dit M. Lagouette.

M. Lagouette entra, tirant Bon par la main. Sa respiration précipitée, sa rougeur attestent jusqu'à l'évidence qu'elle avait porté le marmot depuis l'asile sacré de Mme Charlot jusqu'à la porte des Fournier. Là, pour prouver qu'il marchait, elle l'avait posé sur le palier, comme, pour prouver qu'il parlait, elle lui soufflait des phrases dont il répétait la dernière syllabe. En même temps que les enfants, les deux compagnons et le lanceur parurent sur le seuil de la chambre, sortant de l'atelier.

Dans l'un d'eux, Victor reconnaît le coq qui, deux heures auparavant, barrait le passage à la fillette. Sa grosse tête était serrée par un bonnet de cheveux épais pareils à la toison d'un écureuil. Sous les

cheveux noirs, étaient des yeux fauves et clairs. Les joues étaient rouges et la mâchoire avancée. Ce sauvage, âgé d'environ trente ans, venait des montagnes de la Maurienne. On l'appelait le Piémontais parce qu'il avait servi dans l'armée sarde.

L'autre compagnon, surnommé le Viennois, était un ouvrier faraud des bords du Rhône, de taille moyenne, le visage pâle semé de taches de rousseur, les yeux noirs, les cheveux noirs partagés sur le côté par une raie, la lèvre surmontée d'une petite moustache dont il frisait le bout.

Tous deux en même temps regardèrent M. Lagouette, le Piémontais en ours de la montagne, et le Viennois en vainqueur de barrière.

M. Lagouette entra, tirant Bon par la main. Sa respiration précipitée, sa rougeur attestent jusqu'à l'évidence qu'elle avait porté le marmot depuis l'asile sacré de Mme Charlot jusqu'à la porte des Fournier. Là, pour prouver qu'il marchait, elle l'avait posé sur le palier, comme, pour prouver qu'il parlait, elle lui soufflait des phrases dont il répétait la dernière syllabe.

L'Action et la Pensée des Travailleurs

L'UNITÉ SUR LE P.-O.

Unité et Scission

Nous n'avons pu donner hier le compte rendu du Congrès du P. O. et nous nous en excusons. Le voici résumé :

La séance du matin fut strictement privée. Seuls pouvaient y assister les délégués dûment mandatés. Le secrétaire fédéral Sémart et le citoyen Delagrange, maire de Périgueux, étaient eux-mêmes dans la rue.

Etaient représentés 43 syndicats unitaires, 33 syndicats confédérés, et 10 syndicats ayant déjà opéré la fusion. Ces derniers avaient droit à deux voix chacun.

La discussion roula sur l'unité par la base ou l'unité par en haut. La première thèse l'emporta par 65 voix contre 27.

La séance de l'après-midi fut consacrée à l'orientation internationale 45 voix se prononcèrent pour Amsterdam, 15 pour l'autonomie et il y eut 27 abstentions. Nous croyons savoir que les 15 voix de l'autonomie se réfèrent à une décision du C.C.N. unitaire demandant l'unité internationale entre Amsterdam, Berlin et Moscou. Les 27 abstentions sont des voix communistes dont les préférences vont à Moscou. A la suite de ce vote, les partisans de l'autonomie déclareront se rallier à la majorité par discipline, tout en conservant leur point de vue.

Un bureau unique fut constitué. Les deux secrétaires sont Boirie et Sauvage.

Les 27 syndicats communistes se sont réunis dans la soirée rue Grange-aux-Belles et ont pris des mesures pour reconstituer un bureau de réseau.

Nous déplorons sincèrement que des camarades de la C.G.T.U. soient partis sans slus de façon à la rue Lafayette. En voulant faire l'unité, ils ont maintenu la scission, ce qui n'excuse pas le crime de su-bordination commis à Bourges par les po-ticiens du P.C.

Les grèves

Lithographie parisienne. — La grève-tampon se poursuit sans aucune défaillance du côté ouvrier.

Le comité de grève a enregistré l'acceptation de notre revendication dans toutes les principales imprimeries sur métal. Quelques maisons seront touchées à bref délai. Dans le papier, des démissions se manifestent à la chambre patronale, et nous obtenons satisfaction dans certaines des plus importantes maisons.

Le moral des grévistes est toujours excellent et tient de plus en plus à faire échouer à la résistance patronale.

Une assemblée générale sera convoquée à bref délai. Nous prions les camarades de se préparer à y répondre unanimement.

Ameublement. — La maison d'ameublement Pascal, rue de Monfrein, ayant voulu imposer une réduction de salaire, les ouvriers firent une grève de 24 heures.

Pendant ce temps, la délégation ouvrière obtient : maintien des salaires ; huit heures ; conseil d'atelier ; pas de renvoi.

Brasseurs de Roubaix-Tourcoing. — Les ouvriers brasseurs et liquoristes de Roubaix-Tourcoing ont enfin réussi dans leur grève. Ils viennent de reprendre le travail après avoir obtenu une augmentation hebdomadaire de 10 fr. 80, ce qui élève le gain de la semaine à 165 et 170 francs.

Naturellement, les patrons crurent à la ruine et vont essayer d'en récupérer un peu plus sur le dos de la clientèle.

Dockers de Dunkerque. — La commission arbitrale a fixé le salaire journalier à 27 francs au lieu de 25. Les ouvriers réclament 30 francs et une décision sera prise en assemblée générale.

Métaux de Neuves-Maisons. — Les ouvriers métallurgistes de Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle), demandent, par l'organe de leur syndicat, un relèvement des salaires.

Terrassiers de Fougères. — Une soixantaine de terrassiers de l'entreprise Houdry, ont fait grève pour demander cinq sous plus de l'heure et... pour faire neuf heures au lieu de huit.

Le patron leur a accordé de suite l'heure d'exploitation en plus qu'ils réclamaient, soit 2 francs, mais il n'a pas voulu éléver le prix de l'heure de 2 francs à 2 fr. 25.

Et les malheureux ont repris le travail aux conditions patronales.

Ils font maintenant 9 heures à 2 francs, ce qui fait 18 francs, alors que s'ils avaient été plus conscients, ils auraient fait 8 francs à 2 fr. 25, ce qui aurait fait 18 francs également.

Ils comprennent sûrement qu'ils ont été victimes. Ils s'organisent et agiront, c'est inévitable. En Bretagne, comme ailleurs la lutte des classes est inévitable.

Les Musiciens sont toujours en grève

La grève des musiciens continue avec entrain de la part des grévistes, et ils ont toutes les chances de succès.

Ils ont tenu leur réunion quotidienne hier après-midi à la Bourse du Travail. Les directeurs offrent 1 et 2 francs alors que les musiciens réclament 3 et 5 francs.

Les directeurs veulent donner le change au public en faisant croire qu'ils auront de suite des engagements de province. Ce n'est pas possible.

La réunion s'est terminée par le vote de la continuation de la lutte jusqu'à satisfaction complète.

Le syndicat demande aux artistes de province de ne pas accepter, pour le moment, d'engagements pour la capitale. Les syndicats du spectacle, frères de travail des musiciens, doivent agir avec toute la solidarité possible dans les établissements où il y a des jaunes. Le public doit protester aussi, surtout quand c'est un piano seul qui remplace l'orchestre.

Voici, à titre documentaire, les bénéfices nets réalisés par les plus gros forbans du spectacle durant le mois dernier :

Max-Linder	fr. 140.940,65
Marivaux	364.389,35
Omnia-Pathé	128.591,55
Gaumont-Palace	249.554,00
Gaumont-Théâtre	440.758,45
Lütetia	179.983,00
Royal-Wagram	113.811,00
Lyon-Palace	213.979,00
Saint-Marcel	113.576,00

Qu'ils ne viennent donc pas prétendre qu'ils ne peuvent pas accorder la moindre demande si leur est faite.

Les grèves se réuniront ce matin à 10 heures à la Lourse.

Nous avons reçu l'appel suivant, en faveur des musiciens :

L'Union des Syndicats confédérés de la Seine signale à l'attention de ses adhérents le mouvement de grève des Musiciens de la Seine. Elle considère que son devoir de classe doit s'affirmer en cette circonspection.

Les Musiciens sont des travailleurs qui, comme ceux de toutes professions, sont aux prises avec les nécessités de la vie et ont à lutter contre l'égoïsme des divers directeurs de spectacle. Ces derniers opposent aux revendications des Musiciens la même tactique que le patronat de l'industrie.

Les travailleurs doivent leur apporter un effort de solidarité. Comment ? En acceptant de rentrer dans un cinéma qu'à la condition qu'il y ait un orchestre syndiqué et au complet, et de se faire rembourser si on joue au piano.

Les travailleurs doivent comprendre qu'en acceptant d'assister à un spectacle amputé de la partie musicale, ils se feront les complices inconscients des firmes qui repoussent les revendications ouvrières et ils renforcent ainsi la position patronale au détriment des grévistes.

L'Union des Syndicats confédérés

Un conflit

Ils sont six cents. Six cents musiciens de cinéma devant qui des directeurs puissants ne veulent pas baisser pavillon. Et qui sont-ils ces Directeurs ? Des petits qui ont un cinéma comme d'autres ont une épicerie ou une boulangerie ? Non pas, ce sont les administrateurs de Gaumont, de Pathé, d'Albert et de la Compagnie Lütetia.

Et que réclament-ils ces musiciens ? Le droit à la vie ! Le droit de vivre sans luxe, niem camarades, croyez-moi ! Car, que gagnent-ils pour engranger ces messieurs. Le plus payé a 20 francs par jour ! Juste de quoi ne pas mourir tout à fait de faim, et ils demandent, ou dérisoire, trois francs de plus, s'ils ont un contrat de six mois, et cinq francs lorsque le préavis mutuel ne sera que de quinze jours — et pour ce prix ils doivent jouer en matinée et en soirée, travailler en dehors des heures entières des morceaux d'orchestre arides, des symphonies de Franck, ou de Beethoven, avec ce salaire de famine, ils doivent s'assurer leur vieillesse, élever des enfants, etc...

Hier soir, j'ai assisté à une réunion de ces musiciens qui sont décidés à aller jusqu'au bout. Leur syndicat qui dispose de fonds importants les soutiennent dans la lutte. J'ai causé longuement avec un délégué.

M. Fournier, directeur du Lütetia m'a reçu me dit-il, et je vous jure que le ton de la discussion a été élevé. Il a même été grossier vis-à-vis de moi, mais croyez bien que je l'ai vite remis à sa place, et je l'ai obligé à me faire des excuses. Ses offres, les voici :

Pour un contrat de trois mois, 21 francs et pour quinze jours de préaviso 22 francs, c'est inacceptable. Notre salaire hebdomadaire est confisqué par ce Monsieur, en mépris des lois et du droit de grève qui est reconnu. Soyez tranquille, nous tiendrons, jusqu'au bout. Benoît Lévy et Cie ont cédé, il n'y a pas de raison pour que les autres n'en fassent autant.

Dites bien aux camarades du *Libertaire* que toute notre sympathie leur est acquise ; que nous sommes en train de lutter pour ne pas mourir et que leur exemple est une leçon salutaire et profitable ; que nous envoyons notre salut cordial à Germaine Berthon qui a voulu libérer l'humanité d'une bête malaisante, j'ai nommé *l'Action Française*.

Marcel POLACK.

Dans les P. T. T.

Quand le 31 décembre se trouve être un lundi, comme c'est le cas cette année, toutes les maisons de commerce, les banques, les sociétés privées ferment ce jour-là et accordent à leur personnel la journée de repos. « On fait le pont ».

Dans les P. T. T., il en va tout autrement, du moins en ce qui concerne le personnel subalterne, vous pensez bien que dans les services de directions ces Messieurs ne sont pas tenus aux mêmes obligations que le commun des mortels. Eux, feront le « Pont » au 1^{er} janvier comme ils l'ont déjà fait à Noël.

Si l'on songe que dans les P. T. T. cette période de l'année se trouve être celle du trafic le plus intense, on comprend que la catégorie des employés et des agents ne puisse fournir ce jour-là un service réduit.

Pour les ouvriers, la situation est fort différente. Rien ne justifie une semblable injustice. On invoque comme prétexte qu'il n'y aurait pas d'argent pour payer cette journée de repos aux ouvriers de main-d'œuvre exceptionnelle. Cependant, s'ils travaillent, ils seront rétribués ! Une telle décision ne peut être motivée par un défaut de crédits. Ce n'est, selon nous, qu'une brimade inutile qui n'aura pour résultat que d'augmenter le mécontentement qui règne déjà dans les services.

M. Laffont daignera-t-il faire régner un peu plus d'égalité et de justice dans son administration ?

Souhaitons-le, sans toutefois nous faire trop d'illusions.

Travail exécuté par des ouvriers syndiques

Le gérant : Gaston MEUNIER

Imprimerie spéciale du *Libertaire*

10-12, rue Paul-Lelong, Paris

LA FÉDÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT

Pour l'amélioration matérielle de l'école

Pour la protection de l'enfant

(Suite)

Répondant, dans l'*« Officiel »* du 1^{er} décembre 1921 à une question posée par un parlementaire, le Ministre de l'Instruction Publique avouait qu'il existait, en France, 2.801 classes ayant plus de 50 élèves.

2.801 classes qui doivent, conformément aux prescriptions ministérielles, connaître les leçons de choses éducatives, les leçons d'observation, les manipulations ? Quelle dérisoire ! Et l'on tolère ces milliers de garderies, ces milliers de locaux, disciplinaires ! Et l'on espère supprimer 1.600 postes !

Dans ces 2.801 classes combien comprennent un effectif approchant de la centaine ? Dans le Finistère, 42 classes ont plus de 70 élèves.

Dans la Loire, sur 300 écoles enquêtées, 4 classes ont de 60 à 70 élèves, 1 à 89 élèves.

A Lyon près de 40 classes violent ouvertement le règlement.

Dans le Morbihan, à Silrac, 93 enfants, de tous les cours attendent d'un seul maître les lumières de l'esprit. A Plessac, 115 (cent quinze) torturent le pauvre maître qui leur est confié. Dans ce département, au lieu des 26 suppressions exigées, 46 créations urgentes sont à faire.

Dans les écoles insalubres : écoles-taudis, écoles-cimetières ou écoles-prisons dont nous avons parlé, les maîtres doivent appliquer les saines prescriptions de la pédagogie moderne. Contraints d'enseigner la géographie, l'histoire, les sciences, au moins ont-ils à leur disposition le matériel indispensable ? Qu'en est-il de juge !

Sur les 2.500 écoles par nous enquêtées, 238 ne possèdent que deux cartes de géographie (il en faut au moins trois : la France, l'Europe, le monde), 90 n'en ont aucun, 1.504 ne possèdent aucune gravure géographique ;

2.000 n'ont aucune collection historique ; 1.681 aucun musée scientifique ; 1.621 sont dépourvues d'un compendium métrique ;

863 sont démunis de globe terrestre.

2.200 ignorent tout appareil à projections ; 2.250 sont sans cinématographe.

Que dire enfin du mobilier scolaire, de ces tables antiques qu'il est parfois impossible de déplacer ou qu'il faut caler pour qu'elles ne tombent pas, de ces tableau noir qui ne sont plus ! Laissons-en le soin aux Inspecteurs d'Académie :

« Quant au matériel scolaire, nulle épithète ne peut en rendre l'aspect lamentable, vétuste, l'influence néfaste sur la santé morale et physique des enfants. » (Creuse.)

« Qui dira les tailles déformées, les dos ronds, les myopies que nous devons à ces tables scolaires ? Et l'on parle de l'amélioration de la race ! Et nous devons enseigner l'hygiène. » (Corse.)

« On n'a de vieilles cartes murales illisibles, inutilisables. » (Var.)

« On se croirait reporté à 50 ans en arrière lorsqu'on voit les tables-bancs à cinq ou six places, branlantes ou vermolues, les cartes murales noircies par le temps ou la fumée et devenues inutilisables, les tableau noir dont le vernis a, depuis longtemps, disparu. »

« Souvent les bancs sont mobiles et les enfants ne peuvent, malgré les recommandations des maîtres, éviter de se courber au risque de se déformer la taille et de se gater la vue. » (Lot.)

Qu'est-il besoin d'ajouter à cette douloureuse énumération des tares dont souffrent trop d'écoles publiques ? Les municipalités les connaissent, les chefs en souffrent mais se taisent, les pouvoirs publics semblent indifférents. Ceux qui se disent le plus soucieux de l'instruction populaire tolèrent que des enfants s'anémient, s'étiellent, meurent dans des taudis dignes de l'incendie purificateur.

Devant la carence de l'Administration, la Fédération de l'Enseignement laique, jette le cri d'alarme. Elle espère que l'opinion publique, saisie par la presse, ne restera pas impasible, que les parlementaires et les groupements qui se posent en défenseurs de l'école laique, lui apporteront l'aide qu'elle en attend.

Un régime se juge à l'attention qu'il apporte au développement de l'instruction.

Dans les Transports

Les élections des délégués du personnel du Conseil de discipline de la T. C. R. P. viennent d'avoir lieu.

Les candidats unitaires ont été élus. Pour la catégorie E (ouvriers et manœuvre des dépôts) il y a ballottage pour 4 candidats sur 6.

Le Syndicat confédéré a décidé de ne pas prendre part au 2^{nd</sup}